



FORMATION
SECURITE CHANTIER

MAITRISER LES ASPECTS REGLEMENTAIRES ET METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS DE PREVENTION ADAPTES

Durée : 1 jour (7 heures)

Le public :

Toute personne responsable de la sécurité sur chantier

Pré-requis : aucun

L'objectif de la Formation :

Etre capable de :

- ✓ Connaître les risques liés à l'activité de l'entreprise et les conséquences humaines, financières et juridiques
- ✓ Maîtriser la réglementation en vigueur
- ✓ Connaître les méthodes de préventions adaptées et les appliquer.

Le profil de l'intervenant :

Consultant formateur IPRP

Intervenant pour de nombreux groupes et PME dans le secteur du BTP et de l'industrie.

La pédagogie utilisée :

Apports théoriques et méthodologiques ;

Travail sur les risques spécifiques à l'activité de l'entreprise

Travaux sur les obligations de l'entreprise

Les outils pédagogiques :

Vidéoprojection

Fiches pratiques

Collectif en
salle



émulation en
sous groupe



Training en
situations



Remis à chaque apprenant



Evaluations :

Quizz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques

Evaluation à chaud (questionnaire de fin de stage)

Sanction de la formation :

Attestation de formation





PROGRAMME PEDAGOGIQUE
SECURITE CHANTIER

MAITRISER LES ASPECTS REGLEMENTAIRES ET METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS DE PREVENTION ADAPTES

Fondamentaux

- La prévention sur chantier : dispositifs et enjeux
- Les principales sources de risques sur chantier
- Quelles sont les conséquences globales humaines, financières et juridiques

Obligations légales

- Les obligations réglementaires pour la maîtrise du code du travail (Document unique - ERP) ;
- Les agréments et habilitations
- Les responsabilités de l'entreprise et celles individuelles du personnel.
- Les Conséquences civiles et pénales.

Les acteurs de la sécurité

- Les différents acteurs de la sécurité dans le BTP et leurs apports.

Les facteurs de risques

- Présenter les familles de dangers potentiels.
- Identifier les plus pertinentes dans l'entreprise à partir des activités de l'entreprise



Etude de cas

- A partir d'incidents, d'accidents réels,
- Anticipation des conséquences directes et indirectes;
- Le système de prévention qu'il faut mettre en œuvre

La prévention individuelle et collective

- Les obligations légales
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Les Comportements individuels et collectifs.

Conclusion de la formation :

- Synthèse
- Conseils pour une progression continue
- Évaluation

